

LISTE DES SIEGES SOCIAUX ANTERIEURS

A LA DATE DU 2 SEPTEMBRE 2024
(Article R.123-110 du code de commerce)

Le soussigné Liviu-Vasile RAT,
demeurant à LA CHAPELLE DE GUINCHAY (Saône et Loire) Le clos des Massonnays, rue
Joseph Colassot,
agissant en qualité de gérant de la société :

A.L.R PROJECTS

société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros, dont le siège social est à LA
CHAPELLE DE GUINCHAY (Saône et Loire) Le clos des Massonnays, rue Joseph Colassot,
et immatriculée au RCS de MACON sous le numéro 907 684 674,

Déclare, conformément aux dispositions de l'article R.123-110 du code de commerce :

Que la société A.L.R Projects n'avait jusqu'à ce jour, jamais transféré son siège social, celui-ci
étant, depuis sa constitution, fixé à LA CHAPELLE DE GUINCHAY (Saône et Loire) Rue
Joseph Colassot, Le clos des Massonnays.

Fait par voie dématérialisée
Le 2 septembre 2024

Liviu-Vasile RAT

Signé par :

FB34900D243D48F...